

**Pôle Environnement  
et Services Urbains**

Service Eaux et  
Travaux  
12004 - Relation  
Usagers

61 rue de Thann  
68200 MULHOUSE

Affaire suivie par :  
INT



## DECLARATION DE SORTIE / ENTREE D'UN LOCATAIRE

**SERVICE DES EAUX**

☎ 03 89 32 58 19

✉ [usagers.eau@mulhouse-alsace.fr](mailto:usagers.eau@mulhouse-alsace.fr)

Site Internet :

[www.mulhouse.fr/fr/l-eau-a-mulhouse/](http://www.mulhouse.fr/fr/l-eau-a-mulhouse/)

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30  
et de 14h30 à 17h00

SIRET : 216 802 249 00872

N° TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE :  
FR5U 216 802 249

SIVOM : 03 89 43 21 30

Urgence 24h/24 :

Eaux : 03 89 56 25 55

Assainissement : 0 977 401 124

Adresse de l'immeuble : ..... à .....

N° appartement : ..... Etage : ..... Cage d'escalier : .....

N° SITE : .....

Compteur individuel n° (Obligatoire) : ..... (Ex : 11KA137537)

Coordonnées du propriétaire de l'appartement :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Client **SORTANT**  Mme  M.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Votre nouvelle Adresse :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

☎ \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Date de sortie du logement : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Relevé du compteur d'eau à la date de sortie :

--	--	--	--	--

 m<sup>3</sup>

Ne relever que les 5 premiers chiffres en partant de la gauche  
(chiffres BLANCS sur fond noir)

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature**

Client **ENTRANT**  Mme  M.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Pièces à fournir :

- Pour les particuliers : Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour...) et copie du contrat de location
- Pour les personnes morales : copie du bail commercial et extrait du Kbis (pour les sociétés)

☎ \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Date d'entrée dans le logement : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Relevé du compteur d'eau à la date d'entrée :

--	--	--	--	--

 m<sup>3</sup>

Ne relever que les 5 premiers chiffres en partant de la gauche  
(chiffres BLANCS sur fond noir)

Conditions générales d'abonnement et Note d'information :

Le compteur est fourni en location. L'abonnement est soumis aux conditions générales définies dans le Règlement Général du Service des Eaux de la Ville de Mulhouse.

La consommation de chaque occupant est comptabilisée par le compteur individuel.

La différence entre le volume relevé au compteur collectif et la somme des volumes relevés aux compteurs individuels est facturée à la personne agissant en qualité de Propriétaire. La répartition de ces frais lui incombe sans que le Service des Eaux n'ait, en aucune manière, à intervenir dans cette opération.

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature du client entrant précédée de la mention**

**« Bon pour accord » :**

**N.B. : La modification du contrat ne sera effective qu'après réception de ce document dûment complété et signé.**